Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GÉNÉRAL
DE FRANCE
À LIBREVILLE

CONSEIL CONSULAIRE GABON

LIBREVILLE, LE 13 NOVEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

Présents :

Jacqueline LORELLE, consule générale, président la séance,
Thierry BLIN, chef du service économique,
Bernard RUBI, conseiller de coopération et d'action culturelle,
Jean-Luc MAHOUDEAUX, chef de la chancellerie détachée à Port Gentil
Franck LAVAL, consul-adjoint, chef de chancellerie à Libreville
Yannick GUDOUX, agent chargé des affaires sociales au consulat général de France à Libreville,
Mme Sandra BELLON GORAYEB, conseillère consulaire
Hervé SEROL, conseiller consulaire,
Georges SEILHEAN, ancien conseiller consulaire ADFE,
Joël CHARPENTIER, représentant de l'UFE-Gabon
Éliane REYNAUD, présidente de l'association de solidarité des Français du Gabon
Elisabeth AFOME-NZE, Trésorière de l'association de solidarité des Français du Gabon
Dominique MONDJO, présidente de l'association des familles franco-gabonaises,

Le conseil est ouvert à 14h30.

<u>Introduction par la Consule générale</u>

La consule générale remercie les membres de leur présence et présente les divers temps de ce conseil consulaire qui se réunira en format « affaires sociales » », « économique » et « enseignement » suivant les thématiques abordées.

<u>Conseil consulaire en format économique</u>

Le chef du service économique de l'Ambassade est invité à présenter la situation économique au Gabon.

Le chef du service économique explique la situation très contrastée des pays africains. Les bailleurs - FMI, banque africaine de développement, AFD et Banque mondiale apporteront un soutien financier important pour permettre au Gabon de résorber sa dette intérieure et ses créances extérieures.

<u>Intervention du Conseiller de coopération et d'action culturelle – *point sur la rentrée 2017*</u>

Le conseiller de coopération et d'action culturel effectue une intervention en deux temps.

Tout d'abord un point sur l'Institut français du Gabon, « véritable outil de coopération qui va au-delà de la simple action culturelle ».

Un gros projet de développement de la médiathèque est prévu en 2018 (système numérique via tablettes). En matière de programmation, le cinéma est un vecteur majeur d'attraction du public.

A noter en 2018 : un cycle d'une dizaine d'événements sur la littérature française autour de l'Afrique,

En matière de coopération, un axe d'intervention clef est celui du milieu associatif et de son accompagnement via notamment le programme PISCCA (*projets innovants des sociétés civiles et coalition d'acteurs*) avec un budget de 175.000 euros.

Quant à la rentrée scolaire 2017 des établissements français, elle est considérée comme « calme et positive » ; le lycée Blaise Pascal à Libreville compte 1250 élèves et celui de Victor Hugo à Port-Gentil est à 350.

Dans les « EPC » (établissements publics conventionnés), le nombre d'élèves français est en baisse régulière.

Mise en place de la charte de qualité « Marianne »

Le consul-adjoint expose les premiers résultats d'une enquête relative à la mise en place, dans le cadre du *Référentiel Marianne*, de la réception sur rendez-vous pour l'ensemble des activités « accueil des Français » (sauf état-civil et légalisations).

Au terme de la première quinzaine, 84% des visiteurs se déclarent « très satisfaits » de

Question de la revalorisation des bourses de transport et d'entretien

La consule générale informe le conseil consulaire du vœu exprimé par la commission locale de bourses scolaires de revaloriser les bourses de transport et de la bourse d'entretien.

Liste de notoriété (médecins, avocats)

La consule générale informe le conseil de la réactualisation de la liste des avocats. Cette liste, dès sa prochaine validation, sera mise en ligne et rendue publique.

Conseil consulaire en format action sociale

- Présentation du comité de proximité « action sociale » de Port Gentil

Le chef de la chancellerie détachée à Port-Gentil explique la mise en place d'un « comité de proximité », sorte de miroir local du CCPAS de Libreville.
M. MAHOUDEAUX détaille le fonctionnement du dit comité (mensuel pour l'heure) et la formalisation des décisions.
Les dossiers CFE (3ème catégorie) ainsi que les demandes pour diverses allocations sont également examinées.

- Subvention aux organismes locaux d'entraide et de solidarité

Le montant de la subvention pour 2018 est soumis à débat.

Les différents points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.